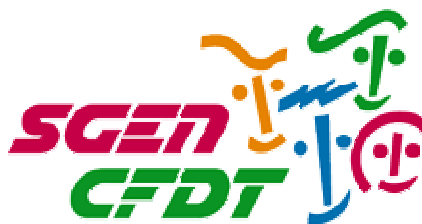


# Intersyndicale FSU – SGEN/CFDT



Cayenne, le 11 décembre 2007

Monsieur le Recteur de la Guyane  
Chancelier de l'Université

## Objet : demande d'audience

Monsieur le Recteur,

nous avons l'honneur de solliciter une audience début janvier afin de d'évoquer les points suivants :

### • Réponses du ministère aux propositions avancées lors de notre entrevue du 29 novembre :

- alignement de la grille des contractuels premier degré sur celle du second degré,
- augmentation du nombre de places ouvertes aux différents concours et notamment au second concours interne (CRPE),
- réouverture d'un concours troisième voie.

### • Précisions quant à l'application du décret n°2007- 338 du 12 mars 2007:

- extension aux agents employés à durée déterminée de l'article 2 prévoyant un réexamen de la rémunération au minimum tous les trois ans et une grille d'avancement à trois vitesses,
- mise en place des commissions consultatives paritaires, définition de leurs domaines de compétences et élaboration du calendrier électoral.

### • Réponses à nos revendications exprimées en audience le 29 novembre :

- aide du rectorat à l'inscription au CNED, encadrement et suivi de la formation,
- formation diplômante sur le temps de travail ou décharges de service,
- finalisation du contrat de travail avec les précisions sur les droits en fin de contrat dans les diverses situations possibles,
- possibilités pour les contractuels de bénéficier des mêmes indemnités que les titulaires pour des fonctions identiques (M. le DRH devait dresser la liste des indemnités auxquelles les contractuels ont droit actuellement).

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale, Jean-Noël Grandvillemin